



ANTOINE LE ROUX
NOTAIRE

TARIF DES ACTES ET PRESTATIONS NON SOUMIS AU TARIF REGLEMENTE

NEGOCIATION IMMOBILIERE

- Mandat de vente :

- de 0 € à 399.999 €..... 4,17 % HT soit 5.00 % TTC maximum
- de 400.000 € à 999.999 €. 3,33 % HT soit 4,00 % TTC maximum
- au dessus de 1.000.000 €. 2,5 % HT soit 3,00 % TTC maximum

- Honoraires minimum : 8.000 € HT soit 9.600 € TTC en prise de mandat sans délégation

Commission de négociation à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire convenue entre les parties lors de la signature du mandat.

En cas de vente en nue-propriété ou avec réserve de droit d'usage et d'habitation, ou en viager, les honoraires sont calculés sur la valeur vénale en pleine-propriété du bien.

- Vente notariale interactive :

- entre 0 et 499.999 €..... 5 % HT soit 6.00 % TTC
- au-dessus de 500.000 €. 4 % HT soit 4,80 % TTC
- Honoraires minimum : 10.000 € HT soit 12.000 € TTC

Commission de négociation à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire convenue entre les parties lors de la signature du mandat.

- Avis de valeur

Maison ou appartement : 150 € HT soit 180 € TTC

(Avis de valeur offert dans le cadre d'une prise de mandat de vente)

- Expertise immobilière

- Maison ou appartement : 1.000 € HT soit 1.200 € TTC
- Immeuble entier ou immeuble à usage mixte : 5.000 € HT soit 6.000 € TTC

DROIT IMMOBILIER

- Promesse de vente : 400 € HT soit 480 € TTC
- Remboursement prêt sous seing privé : 300 € HT soit 360 € TTC
- Engagement de suite à ordre irrévocable 300 € HT soit 360 € TTC

- Simulation de plus-value complexe : 300 € HT soit 360 € TTC
- Procuration
 - Représentation par un tiers : 100 € HT soit 120 € TTC
 - Représentation par un collaborateur de l'étude 300 € HT soit 360 € TTC
- + 7 € à 22 € si procédure de signature YOUSIGN
 - Rédaction d'une convention d'occupation précaire 500 € HT soit 600 € TTC
 - Rédaction d'un commodat 1.500 € HT soit 1.800 € TTC
 - Rédaction avenant : 100 € HT soit 120 € TTC
 - Rédaction acte de substitution : 100 € HT soit 120 € TTC
 - Rédaction d'un procès-verbal d'assemblée générale : 200 € HT soit 240 € TTC

DROIT DE LA FAMILLE

- **Testament olographe :**
 - Dépôt : 100 € HT soit 120 € TTC
 - Consultation et dépôt : 200 € HT soit 240 € TTC
 - Déplacement : 100 € HT soit 120 € TTC
 - Consultation patrimoniale préalable : 300 € HT soit 360 € TTC/H avec un minimum de 1000 € HT minimum soit 1.200 € TTC
- **Succession :**
 - Clôture de comptes bancaires : 350 € HT soit 420 € TTC par organisme bancaire
 - Règlement de factures : 150 € HT soit 180 € TTC par groupe de 10 factures
 - Compte de clôture de succession sous seing privé :
 - 500 € HT soit 600 € TTC pour un compte simple (sans rétablissement, sans comptes entre héritiers, sans compte d'administration, sans rapport de donation)
 - De 750 HT soit 900 TTC à 2.000 € HT soit 2.400 € TTC pour les autres comptes de clôture suivant complexité
 - Encaissement des revenus locatifs et paiement : 5 % HT soit 6 % TTC sur le montant des loyers encaissés (perception de l'honoraire à la répartition des avoirs).
 - Acte de renonciation à succession : 500 € HT soit 600 € TTC
 - Assistance et conseil dans une succession ouverte chez un confrère : 300 € HT soit 360 € TTC/heure avec un minimum de 1500 € HT soit 1800 € TTC
 - Convention de quasi-usufruit : 1 % HT du montant soumis à quasi-usufruit avec un minimum de 1.500 € HT soit 1.800 € TTC et un maximum de 4.000 € HT soit 4.800 € TTC
- **Divorce :**
 - Simulation d'état liquidatif non suivi de la signature de l'acte authentique :
 - 600 € HT soit 720 € TTC pour un état liquidatif simple (sans rétablissements, sans comptes entre époux, sans compte d'administration, sans récompenses ou créances entre époux)
 - De 1000 € HT soit 1200 € TTC à 3.000 € HT soit 3.600 € TTC pour les autres cas suivant complexité

DROIT DES SOCIETES ET DROIT COMMERCIAL

- Rédaction de statuts :
 - Statuts simples : 1.500 € HT soit 1.800 € TTC
 - Statuts complexes : entre 2.500 € HT soit 3.000 € TTC et 5.000 € HT soit 6.000 € TTC suivant le type de société
- Formalités publicité et immatriculation : 500 € HT soit 600 € TTC hors frais d'annonces légales et frais de greffe
- Rédaction d'un bail commercial : 2.000 € HT soit 2.400 € TTC
- Rédaction d'un engagement individuel de conservation 600 € HT soit 720 € TTC
- Rédaction d'un engagement collectif de conservation 1.200 € HT soit 1.440 € TTC
- Cession de fonds de commerce : 3 % HT soit 3,6 % TTC du prix de cession avec un minimum de 3.000 € HT soit 3.600 € TTC.
- Mission de séquestre : 1 % HT soit 1,20 % du montant séquestré avec un minimum de 1.500 € HT soit 1.800 € TTC

DIVERS

- Acte de dépôt de pièces (hors convention de divorce) : 600 € HT soit 720 € TTC
- Certification de signature : 100 € HT soit 120 € TTC
- Certification de copie conforme 100 € HT soit 120 € TTC
- formalités apostille/légalisation auprès du CLAP : 300 € HT soit 360 € TTC
- Consultation écrite : 300 € HT soit 360 € TTC /heure avec un minimum de 1.000 € HT soit 1.200 TTC